

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 19 mars 2024

Délibération 2024_03_08

Objet : Approbation du compte administratif 2023 – Budget principal

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, à neuf heures et trente minutes, à Nantes s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du sept mars deux mille vingt-quatre, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 6 (pour 9 voix)

M. ERIC PROVOST (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. SAID EL MAMOUNI (1 voix) ; M. Jean-Michel EMPROU (1voix) ; M. Roger GUYON (1 voix)

Absents représentés : 6 (pour 12 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET ; M. Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Roger GUYON ; M. Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à M. Jean-Michel EMPROU ; M. Olivier DEMARTY (1 voix) donne pouvoir à M. Éric PROVOST ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. EL MAMOUNI.

Absents excusés :

Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Rémy ORHON ; M. Jean CHARRIER ; M. Claude CAUDAL ; M. Luc NORMAND ; M. Jacques ROBERT ; M. Michel PAGEAU ; Mme Sylvie GAUTREAU ; M. Jacques MONCORGER ; M. Jean-Pierre BRU ; M. Jean-Marc MÉNARD.

Assistaient également :

Mme Caroline ROHART (Directrice) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Céline OLLINGER (Chargée de communication) ; Mme Laure BAZIN (Assistante administrative).

Nombre de votants : 12 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 21 voix.

Secrétaire de séance : M. Éric PROVOST

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir entendu le compte de gestion syndical du budget principal de l'exercice 2023,

Sous la présidence de Monsieur COIGNET, le comité syndical examine le compte administratif 2023, qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 117 044,03€
Recettes : 1 508 951,01€
Excédent : 391 906,98€

Section d'investissement

Dépenses : 27 177,58€
Recettes : 34 246,39€
Excédent : 7 068,81€

Reste à réaliser
2 297,88 €

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

- **Approuve** le compte administratif 2023 pour le budget principal.

Fait à Nantes, le 19 mars 2024

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

